

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 JUIN 2025
SALLE COMMUNALE - FECHY

Présents :

Vice-président assemblée générale	M. Alain Jaccard
Président du comité	M. Bertrand Duperrex
Directeur	M. Olivier Bailly
Procès-verbal	Mme Rosa Rochat

Excusé :

Président assemblée générale :	M. Frédéric Rossi
--------------------------------	-------------------

La liste des membres présents/excusés est annexée au présent procès-verbal ([tableau des présences](#))

Invité/es présent/es :

MRT	Directrice Jacqueline Ritzmann
MBC	Directeur Boutillier Jérôme
SPEI	Sophie Logean
Centre patronal	Bieri Pierre-Gabriel
Commission Economie	Chaignat Véronique
Fiduciaire Bettex	Francesco Montoro
Prométerre	Leuba Guyliane

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance | ordre du jour
 2. Nomination de deux scrutateurs / trices
 3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 3 décembre 2024
 4. Communications du Président du Comité
 5. Communications de la Direction
 6. Comptes et bilan 2024 – Comptes de la taxe de séjour 2024
 - Présentation
 - Rapport du fiduciaire
 - Rapport de la commission de gestion
 - Adoption des comptes et bilan 2024 et décharge au comité directeur
 - Nomination de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2025
 7. Admissions - démissions
 8. Cotisations 2026
 9. Modification des statuts
 10. Adoption du nouveau règlement FEM
 11. Divers et propositions individuelles
-

Partie statutaire :

1 OUVERTURE DE LA SEANCE – ORDRE DU JOUR

M. Alain Jaccard, Vice-Président de l'Assemblée générale, ouvre la séance en saluant les membres présents ainsi que les invités.

M. Jaccard informe :

- La liste des excusés figure en annexe du procès-verbal
- Scrutateurs : Mme Carine Cavin et M. Renato Di Gisi, membres de l'équipe opérationnelle, sont désignés scrutateurs pour la présente assemblée générale
- Le quorum étant atteint 127 suffrages (32 communes) représentés (majorité absolue 65 suffrages), l'assemblée peut donc valablement délibérer
- L'ordre du jour sera suivi tel que présenté

M. Andreas Mayer, Syndic de Féchy commune hôte, présente brièvement sa commune, ses projets et ses réalisations

2 NOMINATION DES SCRUTATEURS

- Mme Carine Cavin et M. Renato Di Gisi, membres de l'équipe opérationnelle, sont désignés scrutateurs pour la présente assemblée générale.

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03.12.2024

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale du 03.12.2024 est validé à l'unanimité

4. COMMUNICATION DU PRESIDENT DU COMITE

M. Bertrand Duperrex, Président du comité, s'adresse à l'assemblée en faisant un rappel des missions de l'Arcam et de ses projets phare ainsi que l'importance de la cohésion intercommunale pour un district uni, ouvert et dynamique. Il passe en revue les projets principaux menés par l'Arcam sur les différents dicastères :

Economie :

- Soutien à 124 entreprises via le guichet entreprise
- Les travaux relatifs à la stratégie économique 2028-2032 ont débuté.
- Nombreux événements proposés aux communes et entreprises : Conférences lors des Expo régionales, conférences avec des partenaires (CVCI), Séances de réseautage et visite d'entreprises (Matinales), ...
- Le renforcement de la communication a été poursuivi en améliorant la présence en ligne et en intensifiant les échanges avec les instances cantonales, les communes et les entreprises.

Aménagement du territoire :

- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie régionale de zones d'activités, garantissant aux 21 communes leur éligibilité aux nouveaux fonctionnements et soutiens de la nouvelle politique régionale.

Mobilité :

- L'ARCAM a anticipé les adaptations liées aux horaires CFF 2025 et
- soutenu des projets structurants, tels que le développement
 - de la stratégie vélo régionale
 - de l'aménagement de la passerelle piétonne RC 55 Allaman-Etoy ou encore
 - des interfaces multimodales de la gare d'Allaman et de la gare de Cossonay-Penthalaz.

Développement régional

- Le système de financement régional a été mis à contribution par la commune de Morges pour le projet du complexe sportif régional quatre saisons (seule patinoire du district), présenté conjointement avec la municipalité et en présence de nombreuses communes
- Le Groupe de Travail « énergie » a continué à mener des actions de sensibilisation.

Tourisme :

- La révision du règlement communal sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires entrera en vigueur en 2025
- Mise en place du nouveau règlement de la taxe de séjour et résidences secondaires
- Soutien des projets touristiques via le FEM
- Organisation des Etats Généraux du Tourisme en collaboration avec MRT

Il termine en relevant que grâce à la collaboration entre les communes, les partenaires et l'équipe opérationnelle, l'Arcam demeure un acteur central du développement régional, au service des 54 membres institutionnels.

5. COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR

M. OLIVIER Bailly, Directeur, s'adresse à l'assemblée :

- Il remercie les communes pour leur collaboration et salue le travail accompli par l'équipe pleinement opérationnelle en 2024.
- Il fait un point sur la conjoncture économique actuelle notamment 2 aspects qui touchent plus particulièrement le tissu économique local :
 - Les tensions sur l'immobilier industriel et l'inadéquation de l'offre par rapport aux besoins actuels, d'où la nécessité de préserver les surfaces à vocation industrielle en particulier pour les Petites et Moyennes Industries. l'Arcam reste vigilante quant à la préservation de ces surfaces à vocation industrielle.
 - Les difficultés du commerce de détail, à cause des hausses des coûts et de l'évolution du commerce en ligne.

Présentations des dicastères :

Promotion économique (Renato Di Gisi) :

- Le dicastère a constaté une hausse marquée des demandes d'accompagnement, en particulier pour l'implantation de startups.
- L'action s'est étendue à l'ensemble du territoire, au-delà de bord du lac, avec une présence renforcée dans plusieurs communes du nord du district (Bière, Ballens, Cossonay, etc..).

Deux axes prioritaires :

- Soutien direct aux entreprises et projets locaux.
- Préparation de la stratégie de développement économique 2028–2032, via la commission économique (4 réunions en 2024) et des ateliers participatifs (mobilité, aménagement, tourisme, économie).

Aménagement du territoire (Luca Maurizio)

- Avancement de la SRGZA,
- Revitalisation des centres, point de la situation,
- Consultations cantonales.

Mobilité – En Absence de l'excusé, Olivier Bailly présente les activités liées à la mobilité, organisées autour de trois axes : zones d'activités, plans mobilité d'entreprise (PMoE), et de sites (PMS).

- Suivi du chantier Horaires 2025
- Interface « voyageurs » à la gare d'Allaman (impact pour Ikea)
- Projets toujours en cours : passerelle RC55 pour vélos / piétons entre la gare d'Allaman et le Gymnase d'Etoy
- Site de Saint-Loup à Pompaples : élaboration d'un plan de mobilité du site.
- SSDA Aclens-Vufflens : Etudes de multimodalité avec les entreprises de la zone d'activités en préparation d'un plan de mobilité de longues durées, incluant un sondage sur les habitudes de mobilité des employés.

Développement régional – (Carine Cavin)

- Transition énergétique, poursuite du groupe de travail et des séances de formation/information pour les communes
- Accompagnement du Système de financement régional mis en place pour le projet de la Patinoire.

Tourisme – (Véronique Hermanjat)

- Annonce la finalisation du règlement taxe de séjour et les résidences secondaires,
- Signature du partenariat avec l'UCV pour Airbnb,
- Présentation des différents projets FEM et LADE soutenus.

Communications et Evènements – (Lidia Piaget)

Informe de la mise en place et de l'importance

- des réseaux sociaux pour faire connaître les activités de l'Arcam : Extranet, newsletters, réseaux sociaux, partenariats médias,
- des évènements économiques et institutionnels pour créer un lien et un réseau de collaboration à la mesure du district.

6. COMPTES et BILAN 2024

Présentation par M. Bailly :

Les membres ont pu prendre connaissance des Comptes et Bilan reçus avec l'invitation à l'Assemblée Générale.

Le directeur présente les principaux écarts : un versement exceptionnel de 150 000 CHF à la fromagerie (PDRA) et un dépassement salarial de 40 000 CHF, tous deux compensés. Une réserve de 90 000 CHF a été constituée grâce au report de projets (SRGZA, stratégie vélo). Le remboursement de 340 000 CHF d'un emprunt lié à la Maison des Vins permet un allègement durable des charges. Les comptes sont jugés sains et maîtrisés.

Adoption des comptes et bilan 2024

- Le rapport de la commission de gestion ayant été préalablement communiqué, la commission propose à l'unanimité l'adoption des comptes pour un :
 - **Total des charges** : 2'271'508.36 CHF
 - **Total des recettes** : 2'276'183.16 CHF
 - **Résultat excédentaire** : 4'599.80 CHF
- Aucune question n'a été soulevée.
- L'Assemblée procède au vote :
 - Pas d'opposition, ni d'abstention.

Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de l'objet et considérant que ces objets ont été portés à l'ordre du jour, les comptes et le bilan 2024 de l'ARCAM ainsi que les comptes de la taxe de séjour ont été acceptés. Les décharges au comité directeur et à la commission de gestion sont adoptées à l'unanimité.

6. NOMINATION DE L'ORGANE DE REVISION POUR LE CONTRÔLE DES COMPTES 2025

Les membres votent pour la nomination de l'organe de révision.

Décision : les membres valident la désignation de la Fiduciaire Bettex et Partenaires SA comme organe de révision pour le contrôle des comptes 2025, à l'unanimité.

7. Admissions – démissions 2024 et préavis cotisations 2026

- **Admissions** : pas d'admission
- **Démissions** : Il est rappelé que la **commune de Mollens** avait annoncé son intention de se retirer au 31 décembre 2024. Des rencontres ont eu lieu avec la municipalité précédente à l'automne dernier, et récemment avec la nouvelle équipe municipale, en présence du Directeur et du Président du Comité. De nouvelles rencontres sont prévues dans le courant de l'année 2025.

8. Cotisations 2026

Préavis concernant les cotisations des communes pour l'exercice 2026 - doc. Envoyés à toutes les communes proposant de maintenir les cotisations annuelles à chf.9.80 p/habitant.

Décision approuvée à l'unanimité

9. Modification des statuts

Bertrand Duperrex, Président du comité prend la parole et lit le préavis

- Alain Jaccard, Vice-Président de l'AG annonce qu'un amendement a été déposé par la commune de Lonay.
- Le Syndic de Lonay M. Yves Furer explique les raisons de son amendement : concernant l'article 8 : il souhaite « un délai de résiliation de 12 mois au lieu de 18 mois » qu'il estime être trop long.
- Bertrand Duperrex, Président du comité explique les raisons qui ont guidé le Comité à retenir le délai de 18 mois.
- Alain Jaccard, Vice-Président ouvre la discussion.
La parole n'est pas demandée.

Adoption de l'amendement :

Décision : **Rejet de l'amendement par 59 votes/voix « contre », 41 voix « pour », 16 abstentions**

Adoption de la modification des statuts :

Modifications des statuts – préavis- adopté à une grande majorité (pas d'abstention)

10. Adoption du nouveau règlement du FEM

M. Bertrand Duperrex prend la parole pour lire le préavis concernant le Nouveau règlement du FEM

Alain Jaccard, Vice-Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Décision : les membres valident l'adoption du Nouveau règlement du FEM à une large majorité et 2 abstentions

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Alain Jaccard, Vice-Président ouvre la discussion.

- La parole est demandée par le Syndic de Lonay M. Yves Furer concernant l'avancement du projet slow Pass : réponse donnée par **Véronique Hermanjat** :
 - Avancement du projet
 - Un sondage a été effectué auprès des prestataires touristiques pour mesurer leur intérêt et accord de participation au Slow Pass. Environ une dizaine de réponses positives ont été reçues à ce stade.
 - Un test pilote a été lancé avec les MBC (transports publics) sur l'utilisation de codes promotionnels. Le test est en cours.
 - La distribution des cartes se fait pour l'instant par les hôteliers afin de recueillir des données d'usage. Dès le lancement officiel, les visiteurs pourront obtenir leur carte de manière électronique lors de la réservation de leur séjour.
 - Évaluation en cours
 - Retour attendu durant l'été (juillet-août) sur :
 - Les taux d'utilisation des cartes,
 - La fréquence d'usage,
 - La valeur des bons consommés.
 - Première phase (« premier pack »)
 - Finalisation prévue entre juillet et août.
 - Contenu initial : réductions dans les musées, sites touristiques, galeries, parcs aventure et autres offres du district.
 - Phase suivante (« deuxième pack ») – transports publics
 - Intégration des transports publics à plus grande échelle ultérieurement ;
 - Complexités relevées : aspects techniques et informatiques plus lourds que pour les prestations partenaires.
 - Coordination
 - Les hôteliers sont informés.
 - Les sites touristiques sont en contact avec l'équipe projet.
- La parole est demandée par Mme Laetitia Morandi (Municipale à Morges) qui remercie chaleureusement l'ARCAM et son Comité pour son soutien dans le cadre de la mise en place du Système de Financement Régional (SFR) pour la patinoire de Morges.
- La parole n'est plus demandée
- Le Vice-Président de l'Assemblée Générale **clôt l'Assemblée Générale**. Il remercie l'ensemble des participantes et participants pour leur présence et leur engagement, ainsi que la commune de Féchy pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'apéritif.

Fin de la partie statutaire

Partie hors statutaire :

Présentation de l'orateur par Olivier Bailly

Présentation de Guyliane Leuba : « Le miroir aux alouettes » sur l'autonomie alimentaire vaudoise - dépendance forte aux intrants importés, pistes pour renforcer la résilience et réduire le gaspillage en suisse et dans le canton de Vaud (présentation en annexe au présent pv).

Fin de l'Assemblée Générale

Annexes : lien : [Tableau des présences](#)/absents/
Présentation par dicastère
Présentation de la partie extra-statutaire

ARCAM

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jaccard'.

Alain Jaccard
Vice-Président de l'Assemblée générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'O. Bailly'.

Olivier Bailly
Directeur

Saint-Prex, le 25.10.2025 /OB/